



Conseil National
des Ingénieurs et
des Scientifiques
de France

Le Mot du mois

Crise bancaire, krach boursier, récession économique, décrochage de l'emploi industriel (chute de l'intérim, chômage technique, plans sociaux,...), tous ces mots font la une de nos journaux et précipitent au plus bas le moral des ménages. Comment en est on arrivé là ?

Le point de départ de cette crise est le crédit consenti aux particuliers aux Etats-Unis pour l'acquisition de biens immobiliers. Ces prêts ont été délivrés à taux variables avec un différé de remboursement. Les émetteurs de ces prêts ont ensuite vendu ces créances sur les marchés financiers (titrisation).

Avec le retournement du marché immobilier, de nombreux emprunteurs n'ont plus pu faire face aux échéances des crédits qu'ils devaient rembourser. Le retournement du marché immobilier, l'augmentation du coût des matières premières, dont le pétrole, et la faiblesse du dollar par rapport à l'euro, ont été les différents composants de la crise économique qui s'est déclarée. Dans les établissements financiers, les premiers touchés par cette crise, cela s'est traduit par une forte dépréciation des actifs qu'ils détenaient et ensuite par une crise de liquidités.

La crise financière de ces derniers mois résulte largement d'une crise de confiance, née de l'incertitude des agents économiques sur l'identification des porteurs effectifs du risque.

C'est un retour au réel, aux fondements de l'économie de marché qui doit s'opérer. Une éthique de comportement, un capitalisme entrepreneurial, managérial doit reprendre toute sa place.

Noel Clavelloux, président du CNISF, vient de publier un communiqué de presse au nom des Ingénieurs et Scientifiques de France, sur les turbulences financières et économiques du moment. C'est un recentrage pour donner sa vraie place aux sciences, à la technique, à l'innovation. Assez de virtuel, revenons au réel. Je vous en donne la lecture.

Le « J'accuse » du président des Ingénieurs et Scientifiques de France :

Assez de virtuel, revenons aux vraies valeurs !

- Les entreprises industrielles sont décotées
- Des milliards d'euros s'envolent en fumée sans prise en compte des risques
- Les prix des matières premières sont la proie des hedge funds
- Des financiers sont non punis et s'enrichissent.

Ce n'est pas la société en laquelle nous croyons !

La valeur en Bourse des Sociétés Françaises a été divisée par 2 ou par 3 depuis le début de l'année 2008, et pourtant les investissements de nos entreprises et leurs moyens de production et de développement de nouveaux produits ou services n'ont pas changé.

Dans la finance-le monde virtuel – les salaires et indemnités des financiers ont atteint des sommes hallucinantes, le milliard d'Euros se gagne ou se perd très rapidement, l'attrait du seul profit efface la prise de conscience des risques courus et le sens des responsabilités.

Dans l'industrie et les services-le monde réel– les ingénieurs savent que pour avoir un résultat net de 1 milliard d'Euros, il faut au moins réaliser un chiffre d'affaire de 20 milliards d'Euros et faire travailler pendant 1 an environ 100.000 personnes qui créent des biens et des services réels !

« Je demande aux politiques de réformer la finance mondiale et je les invite plus que jamais à s'en tenir aux fondamentaux et à donner toute leur attention aux vraies valeurs ajoutées, comme le font les ingénieurs dans leurs activités quotidiennes de R&D, de conception, de construction de production et de services. »

Guy Delaval
Président URIS-DS
Vice Président CNISF

Dans ce numéro

Le Mot du Mois	1
Ingénieurs et Scientifiques	2
Développement économique	4
Recherche et Universités	5
Agenda	6

Ingénieurs et Scientifiques

Congrès de PAU « La parole aux URIS »

Ce congrès des URIS, organisé cet automne du 16 au 19 octobre par l'Union des Ingénieurs et Scientifiques du Bassin de l'Adour (UISBA) fut l'occasion de se retrouver dans un cadre agréable, d'échanger et de pratiquer le benchmarking entre les responsables d'URIS. Ainsi nous avons pu dans les diverses discussions et ateliers faire émerger des « best practices » qui ne peuvent qu'être profitables à tous et qui favoriseront la définition d'axes de travail dans l'avenir.

Les conclusions de ce congrès seront diffusées prochainement, après que le Bureau du Comité des Régions dans sa prochaine réunion du 27 novembre ait effectué le débriefing des travaux du congrès, et tracé les priorités d'actions et les programmes de travail à décliner dans les URIS pour les mois à venir.

Notre environnement, celui du CNISF, est en pleine mutation : réforme et autonomie des universités, création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), développement des pôles de compétitivité, désaffectation des jeunes pour les études scientifiques, l'internationalisation... Nous devons nous adapter, nous réformer, sinon il y va de notre futur. Tout ceci impacte et impactera nos URIS. Des interrogations nous interpellent : une URIS pourquoi faire ? Quelle efficacité pour nos URIS aujourd'hui ?

Le CNISF a mis en place un Comité d'Orientation Stratégique sous la direction de François Glemet, président de Paris Tech Alumni.

Les présidents d'URIS ont reçu les questionnaires qui avaient été envoyés aux membres du conseil d'administration du CNISF dans le but de recueillir leurs avis pour servir comme base de discussion aux travaux du COS.

Les objectifs recherchés de ce congrès étaient les suivants :

- permettre une information mutuelle sur les actions développées par les URIS, les difficultés qu'elles rencontrent, et les aides qu'elles sollicitent.

- permettre aux URIS de s'entraider, de se fédérer sur certaines actions.

Ce congrès de Pau fut un grand moment d'échanges entre les URIS et le prochain compte rendu permettra de tirer les enseignements et les actions à venir pour que nos URIS soient Vivantes, Efficaces, Attractives, Utiles et reconnues.

En résumé, les URIS doivent être des forces de proposition.

19^e Enquête socio-économique du CNISF

Ce sont plus de 47.500 ingénieurs qui ont répondu. Cette représentation sans égale, par la taille et la diversité de l'échantillon, fait de cette enquête **l'information de référence sur l'état de la profession d'ingénieur en France.**

Pour plus d'information consulter le site www.enquete.cnisf.org

Vous trouverez ci-dessous le Flash-Info du CNISF, réalisé par D.Ameline, donnant des commentaires sur cette enquête.

Le salaire brut médian ressort à **52 500 euros annuel en 2007** à peine supérieur à celui de 2006 et seulement supérieur de 1% à celui de 2004. Le **premier décile** ressort à **32 768** et le **9^{ème} décile** à **101 061 euros**. Comme l'an passé, un tiers des ingénieurs a perçu une partie de son salaire, 17% en moyenne, sous une forme variable. En 2007 le montant moyen de l'intéressement (pour ceux qui en bénéficient) était 2 556 € et celui de la participation 2 286 €. Sur les 1 345 ingénieurs retraités qui ont participé à cette 19^e enquête, la moitié percevait une **retraite supérieure à 52 080 €**

Alors que plus de **30 000 diplômés sortent des écoles** chaque année depuis 2005, seulement **7 000 à 8 000 « baby boomers » partent en retraite**. 83% des ingénieurs entre 55 et 59 ans sont toujours en activité, contre 43% des 60-64 ans. L'âge moyen de l'ensemble des ingénieurs est de 38,3 ans.

Tous secteurs et toutes activités confondus, **62 800 ingénieurs diplômés ont été recrutés en 2007** (ils étaient de l'or-

dre de 55 000 en 2006). Représentant 61% des recrutés, les moins de 30 ans est la classe d'âge la plus représentée. Les entreprises du secteur privé sont de loin les plus grands recruteurs d'ingénieurs en France. Les sociétés de service emploient **trois ingénieurs débutants sur dix**. Les entreprises nationales (EDF, SNCF...), ont recruté 5,7% des ingénieurs en 2007 ; l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur public hospitalier 4,5%. Les entreprises individuelles et les travailleurs indépendants ne représentent que 2,3% des recrutements.

Ya-t-il trop ou pas assez d'ingénieurs ? Actuellement, **un peu moins de 50 % des ingénieurs interrogés pensent qu'il est déjà difficile de recruter** et un peu plus de 50 % ne notent pas de difficultés particulières. Seuls 5 % pensent qu'il est « très difficile de recruter des ingénieurs ». Les difficultés rencontrées ne portaient que sur des profils particuliers ou se sont réglées par des redéfinitions des profils des candidats. Ces résultats confirment donc l'existence de tensions sur le marché du travail des ingénieurs.

La proportion d'ingénieurs français travaillant à l'étranger en 2007 (13,1 %) reste inchangée par rapport à 2006. A eux seuls, cinq pays regroupent 48 % des emplois à l'étranger : les Etats-Unis (11,2 %), l'Allemagne (10,8 %), la Suisse (10,6 %), la Grande-Bretagne (9,1 %) et la Belgique (6,5 %). Avec 71 % des réponses, la rémunération reste l'attractif principal de l'expatriation. Leurs plus grandes inquiétudes concernent principalement la réinsertion professionnelle de leur conjoint(e) (45 %).

La présence des femmes dans le métier est très inégale selon les spécialités. L'agronomie et la chimie comptent le plus de femmes ingénieures dans leurs rangs et ce, de longue date. Les sciences et technologies de l'information sont la seconde spécialité quant au nombre de femmes employées 20,4 %. La chimie ne regroupe que 13,9 % de l'ensemble des femmes ingénieures. Alors que l'on compte **aujourd'hui 25 % d'étudiantes** dans les écoles d'ingénieurs, la proportion de **femmes ingénieurs** parmi l'ensemble des ingénieurs en activité **n'est que de 17 %**, témoignant d'une période pas si ancienne où les femmes étaient rares dans les écoles. En amélioration avec la situation observée les années précédentes, **le sursalaire des hommes est déjà de 7,5 % chez les débutants**. Il s'accroît pour atteindre 24 % entre 45 et 49 ans, période où les femmes occupent moins souvent des postes de managers que les hommes.

Dans leur écrasante majorité, les jeunes diplômés n'ont pas de mal à trouver un premier emploi puisqu'ils sont **72 % à l'avoir décroché en moins de deux mois**. Dans la même mouvance, la durée moyenne de recherche du premier emploi passe de 3,5 mois en 2006 à 2,4 mois en 2007. Les premiers emplois sont généralement fortement liés aux fonctions « conception », informatique incluse. Les jeunes diplômés occupent plus fréquemment les fonctions études/

recherche/développement que les séniors. A noter que 86 % des emplois relèvent des fonctions techniques.

Le niveau de satisfaction professionnelle enregistre une baisse sensible en mars 2008 et passe sous la barre des 40 %. Pour deux tiers des ingénieurs, les sources de satisfaction qu'ils tirent de leur emploi ont trait aux qualités qu'ils trouvent à leur travail, l'intérêt du métier, l'autonomie et la diversité des tâches à accomplir. Les éléments d'insatisfaction sont liés à l'organisation et à la direction de l'entreprise, qualité de la communication, lisibilité de la stratégie, qualité de l'organisation générale de l'entreprise, style de management. Le niveau de stress, la charge de travail et la rémunération sont les principaux motifs d'insatisfaction cités.

Les ingénieurs ont un rôle primordial dans l'ensemble des activités qui concourent à la mise au point de nouveaux produits et à leur amélioration ainsi qu'au perfectionnement des processus de fabrication, et cela tant pour des objets matériels que pour certains types de services (informatique par exemple). **L'innovation est un mot-clé dans l'activité des ingénieurs**. Il est à noter que plus les ingénieurs sont impliqués dans l'innovation, plus leurs salaires sont élevés. Les ingénieurs montrent un réel intérêt dans la création d'entreprises : 5,2% des ingénieurs travaillent dans une entreprise qu'ils ont créée ou reprise, et 6,6% envisagent de créer ou de reprendre une entreprise d'ici deux ans.

Où en est le métier d'ingénieur ?

Deux récents articles de journaux ont attiré l'attention au cours de ce mois d'octobre et interpellent :

- les jeunes diplômés reprennent goût au métier d'ingénieur (les Echos-3 octobre 2008)
- Ingénieur, un métier peu décliné au féminin (les Echos-15 octobre 2008).

1. Délaissée ces dernières années par certains jeunes diplômés qui étaient plus attirés par les salles de marchés au sortir d'une grande école que par les bureaux d'études, la profession d'ingénieur relève la tête.

Les 7^{èmes} rencontres de l'ingénierie, organisées début octobre à la Cité des Sciences et de l'Industrie du parc de la Villette à Paris, ont attiré plus de 2.000 personnes dont 1.200 étudiants, soit au moins 10% de plus qu'en 2007, se félicitait le président de l'organisation patronale Syntec Ingénierie.

Ce regain d'intérêt pour un secteur qui emploie 215.000 personnes en France, dont près de la moitié d'ingénieurs et cadres, et réalise 32 milliards d'euros de chiffres d'affaires, risque bien sûr, à court terme, d'être touché par quelques facteurs d'inquiétude : la crise de l'immobilier va évidemment affecter l'activité du bâtiment et celle de la finance pourrait obérer la capacité de financer des grands projets d'infrastructures ; or, un tiers de l'activité de l'ingénierie dépend du bâtiment et des travaux publics. Enfin la récession qui pointe aura nécessairement des conséquences négatives sur les autres métiers de la profession, par exemple le conseil en technologie pour l'industrie.

A moyen terme en revanche, l'ingénierie bénéficie d'une conjoncture d'éléments favorables : complexité croissante des projets d'infrastructure ou de procédés de fabrication industrielle ; renforcement dans tous les secteurs des exigences en-

vironnementales ; tendance durable à l'externalisation des études techniques par les maîtres d'ouvrages, les constructeurs et les donneurs d'ordres ; et multiples opportunités à saisir à l'exportation. Grâce à quoi selon une étude du BIPE portant sur la période 2007-2013 « l'ingénierie devrait continuer de surperformer la croissance française et de créer des emplois » avec un scénario moyen de croissance annuelle de 3,2% pour la branche, contre +1,6% seulement pour le produit intérieur brut.

2. En prélude à la 4^{ème} édition du Women's Forum for the Economy and Society, 13 dirigeantes d'entreprises ont parrainé 120 lycéennes à Deauville.

Le monde des ingénieurs est masculin. Si les filles réussissent mieux leur bac scientifique que les garçons (90,5% des reçues en 2007 contre 86,7% pour ces derniers), elles ne représentent que 26 à 27% des diplômés sortant d'écoles d'ingénieurs contre 7% toutefois dans les années 1970.

Conséquence logique : l'enquête annuelle du CNISF, publiée en juin 2008, indique que seule 17,7% des ingénieurs sont des femmes. Ces statistiques sont devenues problématiques à l'heure où des secteurs entiers, comme l'informatique, sont en mal de candidatures. Les modes traditionnels de recrutement devront être remis en question et cela passe par l'embauche de femmes. Il faut donner aux jeunes femmes le goût de ce secteur des technologies de l'information.

Pour séduire, il faut ériger des modèles au féminin. L'Oréal a créé en 1998 le prix « pour les femmes et la science » en partenariat avec l'UNESCO. Avec la mise en place du programme des bourses internationales et nationales, l'objectif est aussi d'encourager les vocations scientifiques des jeunes femmes et de soutenir leurs carrières.

Des amicales de femmes ingénieures se développent dans les grandes écoles. Encore petit, leur périmètre d'action fait tâche d'huile. Toutefois les freins culturel et psychologique demeurent. « Plus que leurs homologues masculins, les femmes cherchent à donner un sens à leur métier, commente la présidente de l'association française des femmes ingénieures. Elles vont majoritairement dans les écoles d'agronomie ou en médecine, mais regardent moins les sciences et techniques de l'ingénieur, l'innovation ».

De plus ces métiers sont mal connus et certains archaïsmes perdurent dans les entreprises comme une stagnation des carrières féminines.

Il reste en tout cas du chemin à parcourir avant la parité. Chez l'Oréal, les laboratoires ne comptent que 34% de femmes parmi les responsables, tandis que chez Orange, elles ne représentent que 11,3% des effectifs du secteur des techniques et réseaux.

Développement économique

Les services à la personne 235.000 emplois créés en trois ans

Fortement soutenus par la politique publique, les services à la personne connaissent un bel essor et répondent à un enjeu de taille : développer la croissance et l'emploi en s'adaptant à une nécessité sociale. Un marché évalué pour 2008 à plus de 15 milliards d'euros.

Le développement des services à la personne fut l'une des grandes promesses du précédent gouvernement et le ministre de l'Emploi de l'époque, Jean-Louis Borloo, n'avait pas ménagé ses efforts pour la tenir, avec l'ambition avouée de créer pas moins de 500.000 emplois en quelques années. Trois ans après le lancement du plan de développement des services à la personne, l'heure de faire les comptes est venue. Un premier bilan du dispositif a été fait et des propositions de pistes d'amélioration ont été données. Les « aides aux services à la personne » pèsent un peu moins de 5 milliards d'euros dans le budget de l'Etat, enveloppe en progression constante de 11% par an. Il s'agit pour les quatre-cinquièmes « d'aides fiscales sociales concernant les services rendus à des personnes « fragiles » (enfants moins de 6 ans, personnes de plus de 60 ans, personnes handicapées ou dépendantes...).

Côté emploi, on est loin du demi-million promis. On estime à 235.000 le nombre d'emplois créés depuis le début du plan, soit moitié moins qu'escompté, et dont la grande majorité correspond à des temps partiels. Ramené en « équivalent temps plein », le résultat chute à 75.000. Ce qui, pour Michèle De-

bonneuil, ex-conseillère de Jean-Louis Borloo (qui avait rédigé le plan en 2005), importe peu car les pays développés qui ont retrouvé le plein emploi l'ont fait dans 75% des cas avec des emplois dans des secteurs de services à la personne. D'après ses calculs, le coût annuel par emploi créé, net de rentrées fiscales, est de l'ordre de 7253 euros, donc bien en dessous des 10.000 euros par emploi induit, grâce aux exonérations des charges sur les bas salaires.

Le nombre d'entreprises prestataires est quant à lui impressionnant. De 8.200 en 2005, il est passé à 27.500 en 2007.

Pour doper le dispositif, Michèle Debonneuil fait plusieurs préconisations « techniquement faisables ».

Primo, parvenir à coordonner les banques, les émetteurs et les services fiscaux pour qu'ils élaborent un nouveau compte emploi services universel et ainsi permettre à tous les français et pas uniquement à ceux qui sont imposables, d'acheter des services à la personne. Une mesure malheureusement trop généreuse en ces temps de disette budgétaire.

En second lieu, il faudrait améliorer la formation des salariés pour proposer aux demandeurs d'emploi des métiers attractifs considérés à tort comme sans perspective de carrière et aux entreprises des employés mieux formés.

Bercy est intéressé par cette recommandation qui permettrait d'améliorer les gains de productivité dans les entreprises prestataires et qui trouve sa place dans la future négociation sur la formation professionnelle.

Réorganisation profonde des chambres de commerce et d'industrie en vue

L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) n'a pas hésité à bouleversé la difficile réforme du réseau consulaire engagée il y a cinq ans. Son bureau a, début octobre, acté une nouvelle réforme qui doit lui permettre d'atteindre les mêmes objectifs d'efficacité, beaucoup plus rapidement que prévu, une fois votées les dispositions législatives nécessaires.

Concrètement, alors que la précédente réforme visait à mutualiser les moyens des chambres de « terrain » au niveau régional, ce seront les organismes régionaux qui auront la haute main sur le paysage consulaire. Ils rassembleront les moyens techniques et financiers, et les répartiront, en fonction des besoins auprès des chambres locales dont le nombre devra continuer à diminuer pour arriver à terme à une par département. La mise en place d'un budget juridique et d'une imposition unique par

région gommara les disparités qui existent actuellement d'un organisme à l'autre. Les élections des chambres de commerce et d'industrie seront elles aussi bouleversées.

Comme l'explique Jean-François Bernardin, président de l'ACFCI : « Nous avons pensé que la réforme en cours n'allait pas assez vite, ni assez loin. Notamment nous avons beaucoup de mal à faire émerger l'échelle régionale parce que nos chambres, pour des raisons historiques, sont conçues pour être autonomes. Naturellement, beaucoup d'entre nous ont des réticences et ce scénario interpelle légitimement beaucoup de présidents, petits et grands, attachés à leur indépendance mais nous avons dépassé ces difficultés ».

Le chantier s'annonce long et difficile, et pourrait justifier le report d'un an des prochaines élections consulaires prévues en 2010.

Résumé Conférence Intelligence Economique de Patrick Cansell - 24 octobre 08 au CUEFA

Les ingénieurs ont assisté à une conférence dont le thème était : **Comment faire de l'intelligence économique lorsque l'on a ni le budget ni le temps?**

En cette période de crise économique la question semble plutôt pertinente et d'actualité.

La conférence commence par une introduction sur l'intelligence économique :

* La recherche d'information occupe en moyenne 20% du temps des employés d'une entreprise, ce qui peut représenter un coût considérable.

La difficulté consiste à canaliser et qualifier ces informations vitales car elle se découpe en deux pôles : -information formelle (presse) et informelle (web, blogs, forums, salons, rencontres professionnelles, discussions à la machine à café).

L'information informelle est celle qui potentiellement a le plus de valeur, mais elle est plus difficile à obtenir (elle est plus difficile à trouver et elle peut dépendre de la volonté ou non de coopérer des porteurs de savoir). Par ailleurs, quid de sa valeur ? De sa qualité ? Comment la formaliser ? Comment la transmettre ?

Très souvent l'information informelle se trouve au sein des démarches réseau: un réseau est basé sur la confiance et l'intérêt mutuel. Son objectif est l'échange d'informations et la confrontation d'idées.

D'après Alain Juillet : l'IE a pour objectif la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour un acteur économique (finalités : compétitivité, sécurité, influence)

La conférence se poursuit par une mise en situation, dont le but est de réfléchir à ce qu'est l'IE.

Il s'agit d'une démarche, organisée, collective, reposant sur une méthodologie (recoupement, validation...) L'entreprise doit être à l'écoute de son environnement, afin d'être à même d'identifier, recueillir, partager et exploiter l'information utile (c'est à dire, susceptible de fournir un avantage stratégique), avec pour but une prise de décision et une action.

Patrick Cansell aborde alors une des principales difficultés de l'IE : comment démontrer son efficacité ?

Un bon moyen pour augmenter la valeur ajoutée d'un bulletin de veille est de faire analyser chaque information par une équipe d'experts et de clients internes (avant chaque publication) : l'information ainsi commentée a alors beaucoup plus de poids et d'intérêt.

Pour que la démarche réponde au besoin des clients internes, la démarche d'IE doit être alignée avec les enjeux de l'entreprise (il ne s'agit pas de faire de la veille tout azimuts) afin que les informations récoltées servent effectivement les opérationnels et les décideurs. Ces enjeux doivent être clairement définis par le management.

Recherche et Universités

Paradoxe de la recherche française

Miser sur la recherche et l'innovation est devenu essentiel au moment où notre pays unit ses efforts pour renouer avec une croissance durable.

Mais cela ne suffit pas car la recherche française est aujourd'hui dans une situation paradoxale. A son excellence académique, illustrée par les récents prix internationaux comme ceux d'Albert Fert, ne répondent pas toujours les bénéfices que les citoyens pourraient attendre pour notre société : développement économique ou amélioration de la vie au quotidien. Il suffit de relever que, malgré le talent exceptionnel des chercheurs français, le nombre de brevets déposés chaque année en France, demeure trois fois moindre qu'en Allemagne.

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, voit deux explications à ce paradoxe.

La première tient au manque de proximité entre recherche, société et économie. Cette proximité devrait pourtant être la clef pour renforcer la chaîne qui conduit naturellement de la recherche à l'innovation et de l'innovation à la croissance et au progrès.

Quant à la seconde, elle trouve son origine dans un déficit de vision globale de l'effort national de recherche. Car si les gou-

vernements successifs ont su répondre à l'urgence, faisant de certaines thématiques comme le sida, la maladie d'Alzheimer, ou le développement durable, des priorités nationales de recherche, ils l'ont fait par focus successifs et non en formulant une véritable stratégie scientifique d'ensemble pour notre pays.

Or pour faire face à la compétition mondiale de l'intelligence, comme le souligne Valérie Pécresse, il faut un cap clair et le suivi avec constance, dans l'intérêt des chercheurs. Il faut ainsi coordonner les efforts autour des priorités bien définies, car c'est en favorisant la compétition éclairée, et non pas le cloisonnement stérile entre équipe de recherche, que la recherche sera plus dynamique, plus efficiente et plus réactive. De nombreux grands pays de recherche procèdent ainsi comme l'Allemagne ou encore le Japon. La réforme de l'autonomie des Universités et la réorganisation du CNRS et de l'INSERM en Instituts répondent de cette logique. Elles permettent à la communauté scientifique de mieux définir ses priorités pour attribuer les moyens aux différents laboratoires et faire davantage de prospective.

Favoriser le retour des meilleurs chercheurs français partis à l'étranger.

La recherche française souffre de la fuite de ses cerveaux à l'étranger. C'est un refrain que l'on entend depuis longtemps. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, en a fait l'un de ses chevaux de bataille. Elle a annoncé récemment toute une série de mesures destinées notamment à favoriser le retour des meilleurs chercheurs français partis à l'étranger. Il s'agit tout d'abord de reconnaître le doctorat comme une première expérience professionnelle, afin d'attirer les talents vers les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ailleurs, la rémunération des maîtres de conférences augmentera de 12 à 15% et une distinction pour les 130 jeunes enseignants-chercheurs les plus prometteurs sera créée (une chaire de cinq ans, dotée d'une prime annuelle et d'un capital pour leurs recherches). L'agence nationale de la recherche (ANR) a été chargée de lancer en 2009 un programme de « Retour post-doc » pour une quinzaine de lauréats : ceux-ci bénéficieront chacun de financements allant jusqu'à 600.000

ou 700.000 euros sur trois ans et disposeront ainsi des moyens pour constituer une petite équipe et développer un projet de recherche.

L'ANR sera chargée de financer une part des priorités définies par le gouvernement, telles que les nouvelles énergies et la santé, de favoriser les partenariats public-privé, et enfin de financer « l'excellence et la créativité pure » dans le cadre des « programmes blancs » (projets que les chercheurs auront eux-mêmes définis). Une augmentation de 25% sera octroyée à la part de ces programmes blancs.

Pour définir une stratégie globale, la ministre a indiqué qu'un document de référence pour les cinq ans à venir serait élaboré avec l'ensemble de la communauté scientifique, les acteurs économiques et les représentants de la société civile. Celui-ci permettra de mieux hiérarchiser les priorités, d'allouer efficacement les crédits et de garantir aux chercheurs une visibilité à moyen terme.

Institut Carnot Le dispositif commence à porter ses fruits

Le réseau des Instituts Carnot fédère aujourd'hui 33 laboratoires français publics ou privés qui se sont engagés à augmenter leur activité de recherche partenariale avec les entreprises, tout en continuant leurs travaux de recherche amont. Ils reçoivent pour cela un abondement annuel moyen de 2 millions d'euros par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

En deux ans, le nombre de projets partenariaux a ainsi augmenté de 20%. Le label « Institut Carnot » devient ainsi une image de marque internationale.

En valeur, le poids des projets menés avec des PME est faible. Mais en nombre, ils représentent près de la moitié des 5000 contrats signés par an par les instituts avec les entreprises.

L'association va publier sa « charte de bonnes pratiques de propriété intellectuelle et de transfert de connaissances et de technologies ». Elle a été signée par tous les instituts Carnot, validée par leurs organismes de tutelle et approuvée par un groupe d'entreprises incluant des PME

Agenda

Assemblée Générale UDIS des Savoie



Samedi 8 novembre 2008 – 9h15

Maison de la Vigne à Apremont

Tél.: 06 11 11 61 67

e-mail : colette.massia@club-internet.fr

Mardi 12 novembre à 20h

Transports urbains et périurbains à câble

Cycle Cafés des Sciences

avec Denis Creissels, architecte en téléphériques, conférence débat à la mairie de Vizille, organisée par le club CNRS du Dauphiné, la ville de Vizille, et l'association "PAV". +d'info: www.ville-vizille.fr

Samedi 15 novembre 2008 de 9h à 17h30

Filles et garçons en sciences et techniques... un enjeu européen et planétaire **Grenoble**

Colloque organisé au CRDP, 11 avenue Général Champon à Grenoble par l'association Les Femmes et Sciences, l'APMST Grenoble et la Mission pour la place des femmes au CNRS. Entrée libre et gratuite

- sur réservation : déjeuner 15 € au Home d'Étudiants - Inscriptions avant le 1er novembre (chèque à l'ordre de l'APMST à adresser à APMST – CNRS, BP 166, 38042 Grenoble cedex 9.

+d'info: www.femmesetsciences.fr, colloque2008@parite-sciences.org

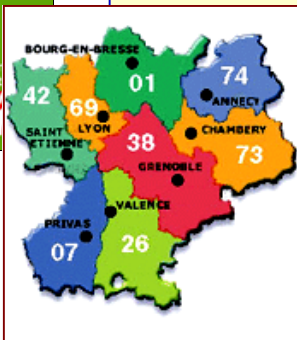


Fête de la Science 2008

17ème édition

Un événement incontournable pour développer une science conviviale et citoyenne du vendredi 14 au dimanche 23 novembre 2008

Organisé par le CCSTI Grenoble, CEA Grenoble, CEMAGREF, EDF-DTG, Grenoble Universités/CNRS, ILL/EMBL, INRAP Rhône Alpes Auvergne **du 17 au 23 novembre : La Fête de la Science, en Isère et dans tous les départements Drôme, Savoie, Hte Savoie ...**
+d'info. en Isère : www.ccsti-grenoble.org



A Grenoble : L'Université participe à la Fête de la science 2008

Afin de préparer au mieux la Fête de la Science 2008, Grenoble Universités et le CNRS se sont associés pour coordonner les projets de leurs unités de recherche et composantes. Cette coordination assure la cohérence de l'ensemble des projets des laboratoires de recherche grenoblois en lien avec le **CCSTI - Grenoble**.

Ainsi, les universités participeront aux opérations phares :

- **"Place aux sciences"** : place Victor Hugo à Grenoble du 14 au 16 novembre
- **Le Parvis des sciences** : Pôle Minatec à Grenoble du 21 au 22 novembre
- **Le Polygone des sciences** : sur le Polygone scientifique du 17 au 23 novembre

D'autres animations et visites de laboratoires sont également organisées sur le **Domaine universitaire** toute la semaine du 17 au 23 novembre 2008.

Toutes les informations sur : www.fetedelascience.fr

CEES

Un juge

-spécialiste du divorce - témoigne

Béatrice Brenneur

Conférence-débat

Mardi 18 novembre de 17h à 19h

Amphithéâtre Maison du Tourisme, rue de la République -Grenoble

AIPST-CNAM Sortie annuelle (bis)

Découverte de Grenoble (tome I)

Notre sortie annuelle a eu lieu le samedi 4 octobre, mais comme nous avons eu du mal à sortir de la magie du musée des automates, nous n'avons pu visiter l'horloge solaire.

La date : **samedi 22 novembre** / Le lieu : Grenoble l'office de Tourisme / Heure : 14h30 (ou 12h si repas)

Tarif : gratuit pour ceux qui étaient présents le 4 octobre,

6 €sinon.

Si vous souhaitez participer, merci de nous l'indiquer dès que possible afin de nous organiser par courriel :

aipst.cnam@gmail.com



CUEFA
GRENOBLE UNIVERSITÉS

AIPST-CNAM Jeudi 4 Décembre - 17h30
Conférence : Maison Basse Consommation

au Cuefa suivi d'un pot de fin d'année offert par l'URIS-DS.

Cycle de conférence-débat-repas ESE (Ecole Supérieure d'Electricité) tous les premiers lundis du mois à Alpexpo -Grenoble mn.gaujour@wanadoo.fr

Yvette RAMOS, ingénieure EPF, membre de FI, animera une conférence ayant pour objectif général de Sensibiliser les entreprises à l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette conférence est la déclinaison inter-départementale (Savoie et Haute-Savoie) de celle qu'a présidé au niveau national, Xavier Bertrand, Ministre du Travail le 27 novembre 2007 à Paris.

La conférence se déroulera le vendredi 21 novembre de 15h à 18h, à Polytech Savoie, école d'Ingénieurs à Annecy, Haute-Savoie. Les intervenants sont AREVA-NP, DANONE EAUX France et deux PME (GGB, Acument).

Un Comité de Pilotage de la conférence s'est mis en place depuis plus d'un an, à savoir : l'ANDRH, le MEDEF, les Union de l'Industrie, l'AGEFOS-PME, la CFE-CGC, le SNDEC et bien sûr les Délégations Départementales des Droits aux Femmes et à l'Egalité, (yvette.amos@wanadoo.fr)

Union Régionale des Ingénieurs et
des Scientifiques Dauphiné-Savoie

701 rue de la piscine B.P. 81

38402 St Martin d'Hères Cedex

E-mail : urids@cuefa.inpg.fr Tél./Fax 04 76 82 82 55

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB, MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT :

[HTTP://WWW.URIS-RHONE-ALPES.ORG](http://www.uris-rhone-alpes.org) ET [HTTP://WWW.CNISF.ORG](http://www.cnisf.org)